

SYNDICAT NATIONAL

Solidaires

Finances Publiques

JANVIER/FEVRIER
2013

SECTION
HAUT-RHIN

EXCLUSIF

La vérité sur les vœux du bureau de section 68 aux adhérents

**Le point sur la
démarche stratégique**



**Notre dossier :
Faut-il fuir en Belgique ?**

**Le truc du jour :
Comment organiser une réunion ?**

**Info pratique :
Auto-supprime ton emploi !**



DER' STIER ONCKEET

Les vœux de la section

Janvier 2013, l'époque des vœux et du casse-tête pour tous les secrétaires de section syndicale de France et de Navarre ! Car, l'organisation syndicale, respectueuse des traditions, soucieuse de ses adhérents, attentive à l'avenir se doit de présenter ses vœux. L'adhérent ne comprendrait pas : « c'est quoi ce syndicat qui n'est même pas foutu de me souhaiter une bonne année ? ».

Et paf !!! avec un oubli pareil, c'est une réputation que l'on abîme, des adhérents de perdu, des militants décrédibilisés ! Et pourtant il faut faire original ! Trouver le vœu qui allait faire la différence !

Alors, c'est le secrétaire qui cogite tout seul dans son coin...et moi, je me suis dit (car je réfléchis parfois) : je vais demander l'avis aux membres du bureau ! 17 personnes, 17 idées différentes...j'étais bien avancé et dans le doute le plus total. Car il me fallait toutes les examiner sinon c'était les militants qui allaient m'en vouloir.

Tous commençaient ainsi : en cette nouvelle année 2013, le bureau de section et moi-même nous formons le vœu....

Proposition 1 : « *que [Monsieur] Garagnon obtienne sa mutation le plus vite possible* ».

Proposition séduisante mais qui présente deux inconvénients majeurs : L'écrire allait peut-être nous porter la poisse (je suis superstitieux) et cela laissait entendre que les autres Directeurs ne méritaient pas leur mutation. Seul le Directeur allait bien le prendre croyant obtenir une juste promotion.

Variante 1 : « *que [Monsieur] Garagnon obtienne sa mutation le plus loin possible* ».

Là on se fâchait avec nos camarades insulaires des DOM ou de Corse, et comme ce n'est pas le but des vœux...

Variante 2 : « *que [Monsieur] Garagnon obtienne une promotion à la DG* »

Idée séduisante, il faut bien le dire, mais quelque part il deviendrait le supérieur hiérarchique du futur patron et donc....

Variante 3 : « *XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX* »

Immédiatement éliminée car ce n'est pas parce que l'on est secrétaire de section que l'on a la vocation à passer en discipline ou au pénal.

Variantes 4-5-6 et 7 : un mixe des trois premières, incluant ou pas d'autres membres de la Direction, s'appliquant à renouveler le vocabulaire aviaire et pouvant provoquer la dissension rue Bruat.

Proposition 2 : « *que le ministère décide d'augmenter de 10% minimum les fonctionnaires de la DGFip* »

Proposition séduisante au possible mais qui était pour le moins hasardeuse en terme de prédictions, laissait les autres fonctionnaires sur le carreau et allait à l'encontre du principe de progressivité.

Variante 1 : « *que le ministère décide de baisser de 10% minimum les salaires des AGFip* »

Solidaires est un syndicat qui défend le verticalisme dans son orientation. Et de plus, ce n'est pas parce qu'on allait payer moins les AGFip que les agents seraient payés mieux.

Variante 2 : « *que les AGFip soient payés en fonction non des indicateurs mais selon la qualité du travail opéré* »

Idée absolument grotesque qui obligerait les AGFip à verser de l'argent pour avoir le droit de venir au bureau. Et puis si un politique avait la mauvaise idée d'étendre la mesure....

Variante 3 : « *que chaque agent ait assez d'argent pour alimenter un compte bancaire en suisse* ».

Vu l'actu, c'était de très mauvais goût et forcément sujet à interprétation. Et puis encourager l'évasion monétaire ne fait pas partie des fondamentaux de notre organisation.

Proposition 3 : « *que la DDFip ne fasse aucune suppression d'emploi* »

Un vœu magnifique s'il en est mais oh combien irréaliste...il aurait fallu voter à gauche lors des dernières élections pour avoir une toute petite chance et puis que la proposition 1 soit retenue. Or, elle a été rejetée.

Variante : « *que l'on supprime du A++ au lieu de cadres C* »

Là encore, Solidaires est un syndicat qui défend le verticalisme dans son orientation. Et de plus, comment allions nous pouvoir travailler sans les précieuses préconisations et orientations des Directeurs ? Qui allait surveiller les indicateurs ? Qui protégerait les intérêts de l'administration ?

Proposition 4 : « *que le commandement arrête de nous XXXXX les XXXXX avec les indicateurs et cette XXXX de charte Marianne* »

Là de suite, les militants ont trouvé le vœu excellent, propre à satisfaire le plus grand nombre, de bon aloi, de nature à faire de la qualité. Mais un désaccord s'est produit au sein du bureau de section : pouvait-on écrire dans un message de vœux, XXXXX les XXXXX et XXXX ? Certains étaient pour un langage plus consensuel alors que d'autres souhaitaient écrire «*et cette XXXX de XXXXX de charte Marianne.* » Bref on n'a pu se mettre d'accord.

Variante 1 : « *Que nos directeurs se mettent au boulot !* »

D'emblée , ce souhait fut écarté car au moins deux directeurs n'auraient pas compris pourquoi ils étaient mis dans le même sac que les autres et puis notre organisation ne pouvait colporter la rumeur que les réunions avec la direction n'étaient pas compatibles avec le pointage dans Agora.

Variante 2 : « *Que le commandement ne pratique plus l'impéritie* »

Comme on n'a pas compris de quoi le proposant parlait, on n'a pas retenu l'idée.

Alors, finalement, j'ai jugé que les vœux les plus classiques étaient les meilleurs quand on les pensait vraiment.

La section SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES vous souhaite une bonne année 2013, 365 jours pleins de rires, une vie familiale faite de joie, des revendications sociales satisfaites et une solidarité sans faille entre collègues.

BRÈVES

PERDU/TROUVÉ

Perdu fiche technique de l'indicateur 163bis-1 codifié BOP numéro 42A67 répertorié page 162 du guide des objectifs. Si trouvé le rapporter à Mme M. DDFip Colmar. Pas de récompense.

COMMUNIQUÉ DDFip

La DDFip du Haut-Rhin nous prie de faire savoir qu'il ne faut pas confondre indicateurs de BOP et indicateurs d'OPJ. Les premiers servent à flicker les services extérieurs et les seconds servent aux flics des services de l'Intérieur.

COMMUNIQUÉ DDFip bis

Le taux effectif de rendement, net annuel, corrigé des variations saisonnières, actualisé du taux de couverture de la charge, extourné des mouvements annuels de transfert, sera fixé cette année à 0.011%. Rappelons qu'il était fixé l'année passée à 0.009% objectif peu réaliste eu égard aux distorsions de traitement brut et aux règles d'évaluation du process de transfert. Cette diminution devrait grandement alléger les tâches des services¹.

COMMUNIQUÉ DDFip ter

La réunion du 15 à 16 heures, visant à la réingénierie des procédures d'organisation des réunions, qui devait se tenir initialement le 13 à 14 heures se tiendra finalement le 17 à une heure encore indéterminée. Celle prévue le 17 comme décidée lors de la téléconférence du 11 est annulée de ce fait. Mesdames et Messieurs les participants voudront bien modifier leurs agendas en conséquence.

PERDU/TROUVÉ

Perdu guide des objectifs répertoriant les fiches techniques des indicateurs 163 et suivants codifiés BOP numéro 42Aetb suivants. Si trouvé le rapporter à Mme M DDFip Colmar. Pas de récompense non plus.

PERDU/TROUVÉ

M. G. a perdu dans la nuit de la Saint-Sylvestre la lettre de vœux qu'il avait rédigée à l'intention de son personnel. Contacter la DDFip. Récompense possible.

¹ Rappelons que M Bézard, chef de tous les chefs, en a fait un axe de sa campagne promotionnelle de printemps.

DEVISES DE DIRECTEUR

S'il n'y a pas d'indicateur, il n'y a pas de problème ! Et si le problème persiste, créez un indicateur ! Si le problème est insoluble, changez l'indicateur ! Si l'indicateur n'est pas adapté à la situation, changez la situation !

LE CONSEIL DU DIRECTEUR

Vous vous sentez débordé par vos responsabilités? Vous êtes triste de travailler seul dans votre coin? Vous ne savez plus quelle décision prendre? Vous voulez avoir l'air d'être un chef? Une seule solution, organiser des réunions. Vous pourrez : rencontrer vos subordonnés, créer des indicateurs, gérer des brainstormings, expliquer pourquoi on doit vous donner plus de moyens pour mieux travailler, justifier vos carences par votre planning débordé d'importantes réunions, vous sentir important, impressionner votre personnel, boire et manger, parler à tout le monde en même temps sans écouter personne, gribouiller votre agenda, avoir l'air intelligent approuver d'un hochement de tête et tout cela en ne faisant rien! Les réunions, une alternative pratique aux difficultés du commandement²!!!

ANNIVERSAIRE

Le 15 janvier, il a été procédé à l'inauguration de la Trésorerie de Neuf-Brisach juste un an après son ouverture. A cette occasion le directeur fusionné a développé, et nous citons texto, les trois principes qui ont sous tendu l'opération : garantir un meilleur service, maîtriser les coûts et améliorer les conditions de travail du service³. Certains esprits chagrins ont posé la question suivante : cet esprit va t-il être étendu à toute la direction ou est-ce valable juste pour le canton de Neuf-Brisach ?

AVIS DE DÉCÈS

La rédaction s'associe à la commune de Blodelsheim dans le drame qui vient de la frapper : La disparition subite de la Trésorerie communale si appréciée de tous. Ni fleurs, ni couronnes, ni cérémonie.

² Une nouvelle édition 2013 de « la réunion pour les nuls » par M. G. est en vente dans toutes les bonnes librairies.

³ Rappelons que l'amélioration des conditions de travail n'inclut pas les travaux liés aux opérations de déménagements liées aux restructurations.

BRÈVES

DÉMATÉRIALISATION

Depuis le mois de mars 2012, les mulhousiens peuvent payer leur stationnement en zone orange par simple SMS. Ceci grâce aux services de SFR et de la Direction.

Le service du personnel nous prie de bien vouloir faire savoir que cette mesure n'a pas vocation à être étendue aux arriérés et retard de paiement, notamment en matière de remboursement de frais des agents.

DÉPART

M. K. nous a quitté pour aller contribuer au rayonnement de l'administration des finances auprès des conserveries zipotécaires pour la promotion des portefeuilles des A⁺⁺. M. K fut successivement, chef des serfs, directeur des ressources inhumaines, responsable de la taille et de la gabelle, fermier général pour finir comme Quartier-Maître des risques (c'est comme le responsable des clés dans Fort Boyard mais sans le nain). Nous lui souhaitons une bonne installation dans son nouveau club de vacances.

QUESTION DES LECTEURS

Tous nos lecteurs s'interrogent sur le fait qu'ils voient partir nombre de leurs collègues (retraite, mutation, promotion...) et que LUI est toujours là. A cette question cruciale, nous répondons que nous aussi.

QUESTION DES LECTEURS

Mme Pussala de Mulhouse, qui n'a rien d'autre à faire à l'accueil de Mulhouse (ya jamais dégun), a lu dans l'annuaire de la TGDSFDDFipFFFGC que M Dufrêne, remplaçait M. K à la mission Mémère en plus de ses missions de responsable de la gestion de la recette des pépettes et de chargé de la politique immobilière en triste état. Et tout tranquillement (vu qu'à l'accueil ya toujours personne), elle se pose les questions suivantes :

- 1/ Monsieur K avait-il une sinécure ?
- 2/ Monsieur Dufrêne est-il puni ?
- 2/ Monsieur K était-il particulièrement lent ?
- 3/ Monsieur Dufrêne est-il un bourreau de travail ?
- 4/ La mission Mémère est-elle mise de côté ?

C'est hélas simplement la triste conséquence des suppressions d'emplois qui frappent même au plus haut niveau de notre commandement !⁴

⁴ Le rédacteur de la réponse a été exclu sans solde pour une durée de 15 jours de la rédaction.

OFFRE D'EMPLOI

Vous avez un souci avec votre belle-mère, votre collègue vous prend la tête en permanence, votre banquier vous harcèle, votre chef de service est incompetent, votre conjoint refuse le divorce, votre voisin est un alien, vous détestez Céline Dion... nous avons la solution. Envoyez un courrier relatant les faits et votre demande précise et, moyennant un modeste écot, nous mettrons Eric à votre disposition. Fonctionne aussi avec les souris, les huissiers et les agents du fisc. Travail rapide et soigné.

REMBOURSEMENTS DE FRAIS

La direction nous prie d'informer les agents des nouvelles modalités de prise en charge des frais de déplacements :

le délai de remboursement sera allongé de manière à sécuriser le montant à verser aux stagiaires. Pour les déplacements hors du département, il faudra un laissez-passer spécial délivré par la Direction pour éviter à l'avenir les stagiaires clandestins.

- Les allers et retours sur Strasbourg se feront dans la journée et par le TER Alsace. Les billets Air France ne seront plus remboursés ainsi que les déplacements en taxi.
- Les stages sur Nancy ne donneront plus lieu à remboursement de nuit d'hôtel. Il existe en effet un train au départ de Mulhouse qui part à 5 heures et qui permet d'arriver à l'heure.⁵
- Il est accordé une dérogation pour Toulouse ainsi qu'un délai de route de deux heures valable pour l'AR.

PLACARD À ARCHIVES

En 2006, la rédaction avait publié le communiqué suivant. Comme quoi, il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil, sauf pour les titres des chefs qui ont changé en même temps que le montant de leur rémunération !

« La DSF communique que, par simplification, dorénavant les remboursements de frais se feront sur simple demande sur papier

⁵ Départ Altkirch 4 heures, Thann liaison par bus, Ferrette la veille en comobylettage, Guebwiller 5 heures via Colmar, Ribeauvillé par les cols, Masevaux via Belfort à 5h40. Autres provenances, nous consulter.

BRÈVES

libre signé par le supérieur hiérarchique, le supérieur hiérarchique du supérieur hiérarchique, le Trésorier Payeur Général, les moniteurs, les supérieurs des moniteurs, le directeur du personnel, les gendarmeries des communes de départ et d'arrivée, un huissier (attestant du kilométrage), le délégué interrégional, l'IP de la forpro, l'assureur du véhicule, le certificateur du contrôle technique et le banquier (avec justification de votre qualité de client), le maire de votre commune. En contrepartie de cette simplification, le remboursement se fera sur la base SNCF carte vermeil après un abattement pour frais de 15%. »

CARENCE

Les fonctionnaires subissent depuis un an, un délai de carence d'une journée en cas d'arrêt maladie. En clair c'est un trentième du salaire qui vous est pris à chaque fois. Mais c'est quoi une carence ?

Définition : nom féminin qui vient du latin *caerentia* et qui définit soit :

- Une absence ou un manque de quelque chose
- Le fait pour une personne ou un organisme de manquer à sa tâche ou à ses obligations.

Selon cette définition, le fonctionnaire quand il n'est pas à son poste parce qu'il a la grippe ne peut être payé puisqu'il est absent du service et/ou manque à sa tâche. Du fait de cette absence le service subit une carence. La rédaction est, contrairement aux organisations syndicales, totalement d'accord avec cette disposition et propose d'élargir cette pénalité à d'autres carences :

- Le défaut de DUERP
- La carence en matière de soutien des services
- La déficience de dialogue social
- Le manque de concertation sur les réformes
- La perte de trésoreries locales
- La carence en matière de formation
- l'oubli de l'examen semestriel du TVS
- Les pertes d'emplois
- Les réunions organisées par la direction⁶...

Les esprits chagrins objecteront à cette proposition qu'avec autant de retenues sur salaire pour carence, certains directeurs seraient payés moins qu'un cadre C. C'est vrai ! Mais comme dit Monsieur G. si un agent souffre trop au travail, il peut démissionner.

⁶ La carence vise ici l'utilité et non le nombre invraisemblable des réunions.

POURQUOI PAS MOI ?

Ça y est, la liste des suppressions d'emplois vient de sortir, et là, quelle déception ! Ton poste ne figure pas dans la liste...

Que faire, te demandes-tu angoissé(e) ?

Pas de panique, voici la solution grâce aux conseils de notre rédaction, toi aussi tu peux apprendre à supprimer ton poste !!

Comment faire, te demandes-tu fasciné(e) ?

C'est simple : rends toi sur le site ULYSSE (expert antique en suppression d'emplois ! Souvenons nous qu'il a réussi l'exploit de supprimer son équipage entier sous le prétexte fallacieux d'une croisière méditerranéenne).

Ensuite, choisis le lien SIMPLIFICATIONS, et sou mets ta proposition (du genre : je suis en trop à la DGFIP et je le prouve!). Tu recevras alors une belle réponse qui validera le fait que ta magnifique initiative va permettre encore plus de suppressions...

On dit merci qui ?

SUPPRESSIONS BIS

La DG avait promis, chiffres à l'appui, que toutes les catégories seraient concernées par les suppressions d'emplois 2013 :

-159 A+, - 497 A,- 1033 B, - 334 C.

Nombre d'entre vous se sont inquiétés ? Comment allions nous réussir à mener à bien nos missions si force emplois de commandement étaient supprimés ? Comment faire sans le soutien des Directions locales ? Qui allait optimiser les statistiques ? verrait-on diminuer le nombre des réunions de réingénierie des process ?

Les chiffres définitifs prouvent que nos craintes étaient heureusement infondées :

-1957C seront passés à la trappe sur les 2062 emplois supprimés.

-Création de 354 postes de A+.

-Pas une seule suppression dans le commandement.

Dans notre département, on dénombre 81 cadres A+ dont 28 dans le commandement⁷. Ce nombre est totalement insuffisant, et nous en voulons pour preuve les plaintes grandissantes des agents qui se plaignent du manque de soutien des Directeurs, débordés qu'ils sont par leurs missions.

⁷ En terme de ratio, c'est un peu moins que le nombre de Généraux dans l'armée mais suffisant pour avoir déclenché les foudres de la Cour des comptes !

BRÈVES

DÉMARCHE STRATÉGIQUE

Un haut cadre de la DG ou du ministère a eu l'idée géniale et novatrice de consulter les agents pour les associer à la DGFip de demain.

Notre grande et belle direction vient de lancer ce grand chantier qui va permettre à notre administration de préparer les années à venir⁸. Nombre d'entre vous s'interrogent sur l'organisation de cette opération. Nous vous en rappelons les différentes phases :

Premier temps : Le DGFip convoque les Directeurs locaux pour leur dire de convoquer leurs chefs de services.

Deuxième temps : Le DDFip convoque les chefs de services pour leur dire de convoquer leurs agents.

Troisième temps : Les responsables locaux convoquent les agents en réunion pour leur dire l'importance de cette opération et recenser leurs observations.

Quatrième temps : Les chefs compilent les réponses (sans obligation de faire valider la synthèse par les dits agents) et la font remonter (ou pas) à la direction.

Cinquième temps : La direction trie par ordre alphabétique ou par ordre d'arrivée (c'est selon) les réponses des chefs de service

Sixième temps : Le DDFip ne consulte pas les chefs de service.

Septième temps : Le DDFip ne débat pas avec les représentants du personnel en Comité Technique Local.

Huitième temps : Le DDFip ne communique à personne les résultats.

Neuvième temps : Le DDFip (qu'est ce qu'il est occupé !) fait remonter sa démarche compilée.

Dixième temps : La démarche tombe aux oubliettes six mois plus tard.

Onzième temps : Un haut cadre de la DG ou du ministère, dans trois ans, aura l'idée géniale et novatrice de consulter les agents pour les associer...

LE DICTON DU MOIS

C'est parce que la vitesse de la lumière est supérieure à celle du son que tant de gens paraissent brillants avant d'être chef d'escadrille.

⁸ C'est toujours une poilade d'entendre un mec te parler de stratégie pluriannuelle quand tu connais le pilotage à vue de nos directions.

LAISSEZ PASSER LES P'TITS PAPIERS

Le printemps est très hâtif cette année, déjà les beaux jours reviennent. Nos collègues de Colmar ont même vu des hirondelles sur le parking de la cité. Elles s'ébrouaient dans les rayons des deux roues, jouaient avec les essuie-glaces, voletaient entre les Mégane et autres 308, contredansaient en sifflotant. Elles ont même laissé des cartes de vœux à 45euros aux gentils conducteurs. Il paraît qu'elles avaient été invitées par la Direction pour une petite teuf improvisée, une after d'enfer, un raout impromptu. La rédaction tient à remercier nos gentils patrons qui, bien mal récompensés de leur peine, n'ont eu droit à aucun p'tit papier. Ingrats ces volatiles !!! Cet intermède a fait du bien à l'heure où les agents voient leur métier se dégrader, leur pouvoir d'achat s'éroder, leur vocation s'envoler...une très belle initiative que l'on aimerait voir plus souvent.⁹

LA RAISON DU PLUS FORT

Un contrôleur de Colmar sur un secteur assis
Tenait, par sa forte personnalité, tête.
Le Divisionnaire par l'énervement agacé,
Lui tint à peu près ce langage.
Vous avez travaillé toutes ces années,
En exécutant, avec parcimonie, mes dires.
Le Divisionnaire est tatillon sur ces prérogatives,
C'est là le moindre de ses défauts.
Sur mon échiquier le pion que vous êtes,
Se sacrifie aux traits du céleste courroux.
Qui vous rend si hardi de troubler mon ouvrage ?
Vous serez châtié de votre témérité.
L'excuse que vous tirez de votre âge,
Ne vous épargnera pas de mon courroux.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable,
Rien que le bannissement en cellule CSP n'était
capable]
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Le vendredi tu œuvrais en paix dans un fief,
Le lundi tu seras mécontent dans une autre cour.

Morale façon La Fontaine :

Selon que vous soyez puissant ou misérable,
Les jugements du haut seront empreints de cérémonies
Ou dénués de toute humanité.

Morale selon la rédaction :

T'as beau avoir 60 ans, avoir trimé toute ta carrière,
avoir une compétence reconnue, t'as quand même
intérêt à surveiller tes fesses !

⁹ La prochaine fois la DDFip invitera des cicognes (les pandorus bleues), des perdreaux, des poulets...

Expatriation fiscale : mythe ou réalité ?

L'expatriation consiste à changer légalement et effectivement de résidence et, au cas particulier, de pays. Or, lorsqu'une personne s'expatrie ou se délocalise, elle change également de régime fiscal.

La question est donc de savoir si la motivation première de l'expatrié est celle fondée sur une charge fiscale qui serait considérée aujourd'hui comme trop lourde, mais aussi comme trop imprévisible et trop instable.



Trop lourde, avec la création d'une tranche à 45 % en matière d'impôts sur le revenu, avec l'alignement de l'imposition des revenus du capital sur celle du travail et avec la future taxe à 75 % dont l'assiette et la durée reste à ce jour encore à définir.

Trop imprévisible, avec par exemple l'abaissement des abattements en matière de droit de mutation à titre gratuit.

Trop instable, enfin, puisque l'alternance politique naturelle et un budget contraint ne favorisent aucune pérennité des dispositifs fiscaux en vigueur.

L'interrogation demeure donc plus que jamais de savoir si la fiscalité française fait fuir nos concitoyens. Il faudrait de plus déterminer finalement le seuil d'imposition acceptable pour éviter un exode massif des personnes les plus aisées en des terres fiscales plus accueillantes.

En fait, il est difficile d'y voir clair et il n'est pas prouvé que les expatriations soient aussi importantes qu'on le dit. D'ailleurs il n'existe aucune donnée publique sur le sujet sauf pour les redevables de l'ISF pour lesquels on peut dire que le nombre de départs a augmenté au cours des années 2000 (de 384 en 2001 à 717 en 2010), mais il stagne depuis 2006 et représente au surplus une part infime et constante du nombre total des redevables de l'ISF (entre 0,12 à 0,14% depuis 2001).

S'il est pourtant souhaitable de connaître finement l'ampleur du phénomène, afin notamment d'éclairer le débat public opposant ceux qui souhaitent la taxation des plus riches et ceux qui sont farouchement contre en faisant miroiter le spectre de l'expatriation, il existe cependant une difficulté à résoudre qui consiste à définir une méthode d'analyse probante et complète.

Une première approche, bien qu'imparfaite, pourrait consister à établir une mise à jour annuelle des départs (800 environ par an dont 150 fraudes « récupérées » par les services en charge du

contrôle fiscal) et retours (300 environ par an) en adressant aux personnes concernées, un questionnaire sur leurs motivations réelles, car il ne faut pas l'oublier, l'expatriation peut être motivée par des raisons autres que fiscales.

Sans établir de liste exhaustive, les motivations principales formulées par les expatriés sont les suivantes :

- les difficultés économiques en France, le chômage, la précarité de l'emploi ou l'absence de véritables perspectives professionnelles, la difficulté d'entreprendre, la dégradation des relations humaines dans le monde professionnel, le bénéfice à l'étranger d'une meilleure qualité de vie, le sentiment d'un recul du pouvoir d'achat, la fuite d'une France dépressive et sclérosante, la restriction des libertés individuelles, l'opportunité irremplaçable d'offrir à ses enfants une éducation multilingue ainsi qu'une ouverture sur le monde, une volonté de trouver à l'étranger une convivialité, une douceur de vivre ou une « chaleur humaine » qui manquent en France.

Malgré cela, il est intéressant de rappeler que la France reste, aujourd'hui encore, le 3^{ème} pays en terme du nombre de millionnaires, ce qui pourrait signifier que les choix fiscaux décidés par nos gouvernants n'ont qu'une influence limitée sur ceux qui pourraient envisager une expatriation fiscale. On peut aussi rappeler qu'en termes de migration intracommunautaire, la France est un des pays les plus attractifs.

La peur de l'exode fiscal n'est qu'une « fable » défendue par ceux qui refusent l'imposition à leur juste contribution des plus fortunés, et c'est une peur judicieusement distillée sur un plan politique et magistralement servie par quelques personnalités qui focalisent le débat sur une réalité, somme toute bien marginale.





LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

NOM	RESIDENCE
ANTONY Alain	MULHOUSE
BAILLY Benoit	MULHOUSE cellule micro
BUCHELE Raphaël	MULHOUSE enregistrement
DENNEFELD Marie-Dominique	COLMAR DDFIP
DUMAS Christian	RIBEAUVILLE
ELCHINGER Christophe	COLMAR
ELOY Arnaud	THANN
FERRER Jocelyne	MULHOUSE SIE
LEONHARDT Fabienne	COLMAR DSF
MONSONEGO Céline	GUEBWILLER
SAO Sylvie	COLMAR SIE
SIMARD Christiane	GUEBWILLER
SIMARD Olivier	THANN
THOMAS Martine	COLMAR FI

LISTE DES CAPISTES

CAPISTES A : Marie-Dominique MONSONEGO Céline	DENNEFELD
---	-----------

CAPISTES B : Martine LEONHARDT Fabienne Sébastien DUPRE Clélia	THOMAS VIALLY
---	------------------

CAPISTES C : Marie-Annick LAURENT Eric PERRIN Lionel ELOY Arnaud	CAUDAL SAO Sylvie FISCHER Gilles
--	--



LISTE DES CORRESPONDANTS LOCAUX

ALTkirch		NEFF Christophe
COLMAR	CDIF	MICHEL Edith
	DIRECTION / CITE	DENNEFELD Marie-Dominique
	DIRECTION / BRUAT	LEONHARDT Fabienne
	SERVICES	GROSHENNY Marianne
		THOMAS Martine
	BRIGADES	LALLEMAND Béatrice
GUEBWILLER		HELIAS Dominique
MULHOUSE	BRIGADES	BURZIG Bénédicte
	BCR	
	POLES CE	
	CDIF	BAILLY Benoit
		SOLIGO Brigitte
		ANTONY Alain
		HALLER Nathalie
SERVICES	FERRER Jocelyne	
	SIMARD Christiane	
RIBEAUVILLE	SIE	BERNARD Philippe
SAINT LOUIS		DUMAS Christian
THANN	SIP	GAUTIER Bruno
		MARTIN Emmanuel



Ouf ce vélo a été épargné, comme quoi vaut mieux venir au travail à vélo même s'il n'est pas garé à l'emplacement prévu !!! (cf l'article laissez passer les p'tits papiers)